



1. Contexte et enjeu

Le secteur de la pêche, au vu de son rôle dans la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la lutte contre l'insécurité alimentaire, constitue un pôle stratégique pour le développement du pays. Son importance pour l'économie nationale apparaît dans la création de richesses (6% du PIB en 2013) et d'emploi (environ 55 000 emplois, dont 34000 pêcheurs artisanaux, 13000 acteurs de la transformation des produits halieutiques, et 8000 pêcheurs du segment industriel), les recettes budgétaires (65 milliards UM en 2013) et les apports en devises (2651.5 millions US dollar en 2013) en provenance du secteur, sa contribution à l'équilibre de la balance commerciale (excédent net de 392.86 millions US dollar en 2013) et à la sécurité alimentaire du pays (10 kg/an par habitant).

Malheureusement, les inégalités au sein du secteur sont encore criantes et de trop nombreux acteurs économiques restent dans une situation précaire. Le véritable enjeu du projet PROMOPECHE est d'améliorer la redistribution des revenus du secteur de la pêche afin de créer davantage d'emplois décents et d'améliorer les conditions de travail des acteurs de la pêche artisanale. A travers une approche « chaîne de valeur », le projet travaillera notamment sur la gouvernance du secteur, l'employabilité des acteurs et la promotion de nouvelles opportunités de valorisation des produits halieutiques. Des actions seront menées sur tout le littoral mauritanien à partir du sud du Banc d'Arguin, avec un focus particulier sur quatre points de débarquement qui seront aménagés et réorganisés : Mheyirat, Tiwilitt, le PK93 et le PK144.

Informations générales

- **Montant €** : 12.000.000
- **Maitre (s) d'oeuvre** : Bureau International du Travail
- **Date de mise en œuvre opérationnelle** : 2018-2021 (48 mois)
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** :
- **Objectif global** : Promouvoir la création d'emplois durables et décents dans le secteur de la pêche artisanale pour accroître les opportunités économiques des jeunes des régions littorales en Mauritanie.
- **Contacts** : Federico Barroeta, Point Focal BIT et Conseiller Technique Principal, barroeta@ilo.org

2. Actions en bref

Les actions du projet PROMOPECHE s'articulent autour de trois angles principaux :

- L'amélioration du dispositif de formation et l'employabilité des opérateurs des chaînes de valeur des produits halieutiques que sont les pêcheurs, mareyeurs et mareyeuses, et les transformateurs de ces produits issus de la mer ;
- L'amélioration des conditions de travail des opérateurs du secteur de la pêche artisanale en s'appuyant sur les mécanismes nécessaires à l'extension de la protection sociale à l'ensemble des opérateurs du secteur, en favorisant le dialogue social et en s'attachant à l'amélioration des conditions pratiques de travail et en particulier la sécurité sur leur lieu de travail des pêcheurs ;
- L'amélioration des revenus des opérateurs tout au long des chaînes de valeur en renforçant les capacités organisationnelles et de gestion des opérateurs, notamment à travers la mutualisation de l'acquisition de biens et services et l'amélioration de leurs connaissances en gestion d'entreprise/gestion financière et accès aux services financiers. La qualité des produits et la création de valeur ajoutée dans les chaînes de valeur du secteur seront également renforcées, notamment par l'amélioration des conditions de débarquement et de commercialisation grâce à l'aménagement de plusieurs points de débarquement.

3. Résultats atteints

Sur les cinq premiers mois de sa mise en vigueur, l'équipe du BIT s'est principalement attelée à poser les bases du projet. Plusieurs actions ont néanmoins déjà pu être menées à bien, notamment :

- Le renforcement de capacités d'une douzaine de structures locales fournissant un ou plusieurs types de services d'appui aux entreprises, à travers un programme de sept formations étalées sur une période de quatre mois ;
- Une formation d'une semaine sur la création d'emplois via le développement de chaînes de valeur administrée à une soixantaine d'acteurs issus du secteur public et privé, d'ONG et de partenaires techniques et financiers ;
- Un état des lieux du secteur de la microfinance et la conceptualisation d'un plan de renforcement de capacités d'institutions de microfinance en Mauritanie ;
- Une analyse de chaînes de valeur à haut potentiel pour les quatre points de débarquement visés par le projet ;
- Un état des lieux sur l'aménagement et l'accès aux services de base aux quatre points de débarquement.
- Accord pour la formation de 300 jeunes dans les métiers de la pêche avec le CQFMP

4. Perspectives

Il est attendu du projet PROMOPECHE que :

- Un réseau de micro-pôles de transformation et de valorisation (Points de Débarquement Aménagés), répartis le long de la côte, soit créé et permette d'accroître la capacité de transformer, conserver et valoriser les produits de la pêche, tout en assurant de meilleures conditions de travail et des conditions sanitaires conformes aux normes d'hygiène et de sécurité, et tout en respectant les limites que l'environnement impose ;
- L'offre de formation nationale soit renforcée, adaptée aux besoins locaux et permette l'insertion effective de demandeurs d'emploi ;
- Le cadre institutionnel, responsable de la gestion de la pêche, soit renforcé et des nouvelles normes législatives sectorielles soient développées pour assurer la création d'emplois décents et la gestion durable de la ressource, le renforcement du dialogue social et de la protection sociale.